

**DELIBERATION N°2022.03.24 : PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE / PLAN MERCREDI**

**Rapporteur : Madame Valérie QUESADA**

Outil de mise en œuvre du volet éducatif de la réforme des rythmes scolaires, le Projet Educatif de Territoire (PEDT) formalise une démarche permettant à la Ville de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs.

Le PEDT définit une orientation commune aux différents temps de l'éducation des enfants et coordonne l'intervention des différents partenaires qui y prennent part.

A l'initiative de la ville, le PEDT relève d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. Il prend la forme d'un engagement contractuel signé entre la Ville, les services de l'Etat (préfecture et Education Nationale) et la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde.

En outre, le Plan mercredi, conditionné à l'existence d'un PEDT, repose sur l'engagement des communes de mettre en place des activités éducatives de qualité le mercredi dans un cadre structuré d'Accueil de Loisirs respectant la charte qualité du label « Plan Mercredi ». Il ouvre droit à des financements complémentaires de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les enjeux du PEDT sont les suivants :

- Proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école ;
- Faire converger les contributions de chacun des acteurs du territoire au service de la complémentarité et de la continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire, dans l'intérêt de l'enfant ;
- Favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante ;
- Favoriser l'égal accès de tous les enfants, y compris les enfants en situation de handicap ;
- Contribuer au développement des enfants, de leur sensibilité et de leurs aptitudes intellectuelles et physiques, à leur épanouissement et à leur implication dans la vie en collectivité.

Le PEDT est arrivé à échéance en juin 2021. Il a fait l'objet d'un renouvellement pour 1 an par avenant. Il y a lieu de le renouveler.

Inscrite dans la convention, l'évaluation du PEDT existant est un outil d'aide à la prise de décision permettant d'orienter et d'adapter les futurs axes et actions qui seront proposés dans le prochain PEDT. Ainsi l'évaluation menée avec l'ensemble des partenaires éducatifs sur la période d'avril à juin 2022 a mis en évidence les réalisations suivantes :

**Bilan du PEDT 2016-2021**

- **De nombreux projets permettant d'associer l'ensemble des partenaires du territoire et de toucher tous les publics :**



- Des projets mis en place avec les partenaires locaux (le PLEB, la MJC, Alterz'égaux, Mur du Souffle, Fourchebêche, la Réserve Naturelle, l'ESB...) et interservices (petite enfance, jeunesse, personnes âgées, culture...)
  - De nombreux projets autour des 4 parcours du PEDT/Plan mercredi : projet potager, projet égalité mixité, projet relaxation et bien être, projet solidarité, projet autours des arts et de la musique, projet danse, projet citoyenneté, projet découvre ta ville, projet autour des abeilles et des insectes, projet de tournage d'un court métrage autour des Rythmes des enfants au sein des ALSH
  - Des projets dédiés aux Petites sections avec des passerelles expérimentales (APS /Crèches) ou encore des projets spécifiques pour les Petites Sections mis en place par certaines structures APS
  - Un projet phare autour de l'inclusion avec la mise en place d'un accueil spécifique pour les enfants porteurs de handicap ou à besoin spécifique : 8 enfants ont demandé sur 2021 un accompagnement spécifique (800 h d'accueil en périscolaire), en lien avec Récréamix, l'association partenaire, et des projets d'animation en lien avec le handicap et l'inclusion
  - Des projets en cours de réflexion sur la mise en place d'espaces et temps expérimentaux en lien avec les temps et rythmes de l'enfant, et sur les aménagements de cours : coins lectures, espaces jeux calmes...
- **Des actions pour remettre la famille au cœur du PEDT :**
- Mise en place du kiosque Famille et du nouveau logiciel Technocarte (nouvelles modalités d'inscriptions, communication fluidifiée avec les familles via le kiosque)
  - Mise en place et développements de temps forts parents /enfants (fêtes de fin d'année dans les structures, spectacle de Noël, soirées jeux ...)
  - Organisation de permanences d'information à chaque rentrée scolaire et réactualisation du livret scolaire
  - Mise en place d'affichages extérieurs et optimisation des espaces d'information à destination des parents
- **Un échange de pratiques métier pour une amélioration continue de nos équipes :**
- Aménagements d'espaces de vie adaptés aux tout-petits pour faciliter leur accueil et accompagnement par nos équipes
  - La sacralisation de temps d'échanges entre directeurs d'école et directeurs d'Accueil Périscolaire et dans le suivi de l'enfant (PAI, Réunion éducative...)
  - Des actions de formation des équipes : posture professionnelle, sécurité, rôle et missions, méthodologie projets, rythmes et besoins des enfants etc.

Sur la base des éléments de bilan, les axes structurant le projet éducatif de territoire (2022-2026) sont les suivants :

■ **POUR SUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION EN DIRECTION DES FAMILLES**

*Veiller à la circulation et la compréhension des informations, dans les outils comme dans les postures professionnelles.*

■ **POUR SUIVRE LA PRISE EN COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DES MATERNELLES**

*Veiller aux besoins spécifiques des enfants de maternelle pour proposer des accueils adaptés à leurs besoins.*

- **POURSUIVRE L'AMELIORATION DES TEMPS DE REPOS DANS LA JOURNEE DE L'ENFANT**  
*Veiller à l'équilibre des temps de l'enfant dans l'organisation de sa journée, l'aménager en tenant compte de ses besoins et capacités.*
- **RENFORCER LES LIENS AVEC LES PROJETS D'ECOLE**  
*Veiller à la continuité éducative en partageant des valeurs et des ambitions pour les enfants dans la complémentarité des propositions éducatives.*
- **MAINTENIR UNE DIVERSITE, LA COMPLEMENTARITE ET LA QUALITE DE L'OFFRE EDUCATIVE :**  
*Veiller à proposer une offre diversifiée d'activités sur les temps périscolaires en veillant à la complémentarité éducative avec les temps scolaires.*
- **RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS LOCAUX :**  
*Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs.*
- **FAVORISER L'INCLUSION ET L'ACCESSIBILITE DE TOUS LES ENFANTS :**  
*Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants, en particulier les enfants en situation de handicap.*

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le Projet Educatif de Territoire 2022-2026/ Plan Mercredi, avec l'ensemble des partenaires et tous documents y afférents, y compris ses éventuels avenants.
- **SOLLICITE** des financements auprès des institutions partenaires, et à signer tous documents y afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie conforme au registre des délibérations.

 Le Maire  
  
Brigitte TERRAZA

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 21

Nombre de Conseillers présents et représentés : 33

Quorum : 17

Date convocation du Conseil Municipal :

**Mardi 21 juin 2022**

Date d'affichage de la convocation à la Mairie :

**Mardi 21 juin 2022**

**Mercredi 29 juin de l'an deux mille vingt deux  
à 18 heures 30**

Le Conseil Municipal de la Ville, légalement  
convoqué, s'est réuni sous la présidence de  
**Brigitte TERRAZA, Maire**  
à l'Hôtel de Ville de BRUGES,

*La séance est ouverte.*

**Isabelle BESSON** est désignée en qualité de **secrétaire de séance**.

NOM	PRESENTS	EXCUSES procuration à	ABSENTS
Brigitte TERRAZA	X		
Frédéric GIRO	X		
Isabelle DESBORDES		Brigitte TERRAZA	X
Sébastien BRINGTOWN	X		
Bernadette CENDRES	X		
Gérard AYNIE	X		
Nathalie GRIN	X		
Pierre CHAMOULEAU	X		
Emmanuelle LAMARQUE		Frédéric GIRO	X
Gonzalo CHACON	X		
Catherine CESTARI		Valérie QUESADA	X
Fabrice FRESQUET	X		
Stéphanie VIOLEAU		Monique CASTET	X
José BARATA		Michèle YON	X
Géraldine TROUVE - ZURITA		Jean-Pierre CALOFER	X
Fabien CATOIRE		Fabrice FRESQUET	X
Valérie QUESADA	X		
Jean-Pierre CALOFER	X		
Isabelle PLANA	X		
Kevin LACARRERE		Bernadette CENDRES	X
Michèle YON	X		
Thierry DUBUISSON	X		
Isabelle BESSON	X		
Frédéric CLERMONT		Gonzalo CHACON	X
Monique CASTET	X		
Pierre CHASTANG	X		
Hortense CHARTIER		Marc RAYNAUD	X
Grégory NAU	X		
Marc RAYNAUD	X		
Corinne RENARD	X		
Guillaume BOURROUILH PAREGE	X		
Delphine LACOMBE		Guillaume BOURROUILH PAREGE	X
Michael GISQUET		Guillaume BOURROUILH PAREGE	X

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20220629-DEL-2022-03-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2022